



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 24 mars 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	15
VOTANTS	19
DATE DE CONVOCATION	
18 mars 2021	
DATE D’AFFICHAGE	
- 1 AVR. 2021	
Codification : 7.1	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le - 1 AVR. 2021 et publication du - 1 AVR. 2021	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	

L'an deux mille vingt et un, le **vingt-quatre**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le dix-huit mars deux mille vingt et un** s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des Vignes, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, André ALEX, Didier DUPIN, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Patricia PERRET, Katy VAZQUEZ DUDEK, Patrick PORNET, Roseline TRAMBOUZE, et Isabelle ROUVIDAN.

Absents avec excuse : Jean-Yves BOIRE donne pouvoir à Patrick DUCROS

Chantal SAVARINO donne pouvoir à Christine VALADE

Lucie ROCH donne pouvoir à Fabienne STALARS

Sylvain GIRARDIN donne pouvoir à Patrick PORNET

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Isabelle ROUVIDAN

OBJET : 2021-028 : affectation du résultat de l'exercice 2020 – budget communal M 14

L'examen du Compte Administratif 2020 du budget général M 14 fait apparaître un excédent de fonctionnement net de 740 055,33 €.

Conformément à l'instruction budgétaire M 14, il convient d'affecter ce résultat comme suit :

- 472 786,44 € en recette d'investissement (article 1068 excédents de fonctionnement capitalisés)
- Et le solde, c'est-à-dire 267 268,89 €, en recette de fonctionnement (article 002 résultat de fonctionnement reporté).

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** l'affectation du résultat telle que proposée.

Ainsi fait et délibéré,

Ont signé au registre tous les membres présents,

Copie certifiée conforme,



A PERREUX, le 30 mars 2021

Le Maire,
Jean-Yves BOIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20210324-2021-028-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2021

Publication : 01/04/2021